

BULLETIN MUNICIPAL

VIE LOCALE | ACTUALITÉS
TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



 Ouverture de la Maison de Services Au Public de Pignans - P10



- ✓ Une rentrée des écoles particulière P8 et P9
- Estivales : Une réussite pour "un bel été à Pignans"
 P10 à P12



∇ Setèmbre

Septembre 2021 Le journal de votre commune

Mairie de Pignans | 7 place de la Mairie 83 790 Pignans 04.94.13.54.90 | infos@pignans.fr Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00



Le mot du maire

Chères Pignantaises, chers Pignantais,

Notre beau Pignans a été durement touché le 24 août dernier, ce qui nous a amenés à modifier ce bulletin municipal.

Je m'adresse avant tout à celles et ceux qui ont été sinistrés. J'ai visité de nombreuses habitations, rencontré ceux qui ont souffert de ces intempéries uniques dans notre histoire. Pardon de ne pas avoir pu vous voir toutes et tous. Je connais votre désarroi. Malgré cette souffrance nous avons

eu la « chance » de ne pas déplorer de victimes.

L'école maternelle a été la plus touchée. Tous les plafonds se sont effondrés à cause d'une conception de toiture inadaptée à ce genre d'évènement climatique. La priorité est de la restaurer au plus vite afin que nos « petits » retrouvent une scolarité normale. Pour l'instant nous mettons tout en œuvre afin qu'ils puissent être accueillis dans des conditions acceptables.

Comme toute épreuve, elle est révélatrice de beaucoup de surprises. La première c'est la solidarité de tous les pignantais. Chacun a eu à aider un voisin, un ami, un anonyme...

Vous constaterez dans ce bulletin l'extraordinaire solidarité de l'ensemble des institutions de notre département. Nous avons dès le début été soutenus par de nombreux élus du Var. Cette solidarité est encore vraie aujourd'hui, car il va falloir gérer le « après ». Vous serez informés des aides que nous recevrons. Les engagements sont pris et seront respectés pour l'avenir.

Cet avenir est aussi conditionné par ce que nous avons trouvé en arrivant, ce que nous avons mis en œuvre et comment envisager le futur.

Jusqu'à présent, la pandémie a pesé sur cette année, et nous a obligés à mettre en œuvre les protocoles définis par les autorités, particulièrement dans les écoles. Dans tous les services municipaux, l'ensemble des agents a joué le jeu et a assuré ses responsabilités. Je tiens à les féliciter. Malgré ces contraintes, nous avons engagé une réorganisation des services. Elle est loin d'être terminée et nous mesurons désormais l'ampleur de la tâche afin que chacun trouve sa place et sa motivation pour assurer son devoir de fonctionnaire territorial...

En plus de cette réorganisation, nous avons découvert de nombreux problèmes que nous nous devons de résoudre.

Un des plus préoccupants est le problème de la gestion des eaux, avec un château d'eau en mauvais état, suite à des défauts de construction pourtant connus depuis 5 ans... nous avons l'obligation de le réparer et de mettre en place un système de sécurité.

De même, la station d'épuration a fait l'objet d'une nonconformité par la Direction des Territoires et de la Mer.

En 2015, les services européens avaient mis en demeure la commune, afin de traiter l'excès des eaux parasites. Cela n'a pas été fait. Ainsi tout est à faire sur le dossier de l'eau et de l'assainissement sachant que le problème du réseau des fontaines est en cours de traitement. Comme vous, nous espérons revoir nos fontaines couler au plus vite.

Les voies communales étaient fortement dégradées avant les intempéries, et nous avons, pour l'instant, traité dans l'urgence, les plus impraticables.

informations utiles

Mairie de Pignans

7 place de la Mairie 83790 Pignans
 Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00
 04 94 13 54 90

- Urbanisme Sur RDV le mardi matin 08:30-12:00
- État civil / jeunesse Fermé les mardis et jeudis après-midi

Maison de Services Au Public

🥭 27, place Mazel

Du lundi au vendredi : 8h45 - 12h15 | 16h - 18h

Le samedi: 8h45 - 12h15

Assistante sociale UTS coeur du var Le luc

Sur RDV 04 83 95 19 00

Permanence à la MSAP de pignans les mardis et jeudi

A NUMÉROS D'URGENCES

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate de la police

18 SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéro accessible par fax et SMS

115 URGENCES SOCIALES

Pour être à l'abri, avoir un hébergement d'urgence (Samu social)

Nous allons élaborer un plan sur 5 ans afin de solutionner pour longtemps ce problème qui « pourrit » la vie des riverains.

Nous voulons aussi améliorer les plus anciennes rues et notre cœur de village.

La police municipale a vu ses effectifs renforcés. Des résultats commencent à paraître, mais il faudra du temps pour atteindre nos objectifs, d'autant qu'ils dépendent aussi des autres forces de police et de gendarmerie.

Plusieurs toitures ont été refaites dans l'urgence, car il y avait des risques réels d'effondrement.

Nous avons enfin une agence postale communale. Cette Maison de Services Au Public est appelée à se développer afin de devenir une Maison France Services qui nous ouvrira des financements supplémentaires et surtout, des services publics de proximité.

Pendant l'été, nous avons tout fait pour animer le village, mais les contraintes sanitaires ont ralenti nos objectifs.

Enfin, l'opportunité et la nécessité d'acquérir le domaine de Berthoire vont permettre de nouvelles activités sportives et vous offrir un espace ludique dans l'avenir. La préservation des sources est le principal moteur de cette opération qui n'était pas prévue dans notre programme. Il y a quelquefois des rendez-vous que l'on ne peut manquer. C'est un devoir d'agrandir notre patrimoine de ces 2 hectares (la moitié sur Carnoules) en bloquant de nouvelles constructions anarchiques et sécuriser notre avenir en matière d'eau. Nous aurons l'occasion d'en reparler bientôt.

Ainsi, malgré la pandémie, les inondations et les « bâtons dans les roues » de ceux qui redoutent notre réussite, notre détermination reste intacte.

Comme l'an dernier, nous ferons face en nous impliquant totalement avec l'espoir de sortir de cette pandémie au plus vite et d'oublier ce que nous avons vécu.

Oui, nous sommes encore plus unis et solidaires face à tout ce que nous affrontons, parce que nous savons que l'important c'est Pignans.





évènements à venir

Dimanche 31 Octobre 2021

Fête de la châtaigne organisée par le *Comité Officiel des Fêtes* • Rues du village

Lundi 1er novembre 2021

Hommage à nos morts

Monument et cimetière

Jeudi 11 novembre 2021

Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918

Place des armistices

Mercredi 1er décembre 2021 à 17h30

Lancement des illuminations de Noël organisé par <u>la commune</u>

Place de la mairie

Samedi 12 décembre 2021

Marché de Noël organisé par la commune

- Place de l'église et place des écoles
- Si vous souhaitez participer en tant qu'exposant au marché de Noël, vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'inscription sur le site internet de la mairie www.pignans.fr

intempéries à Pignans

































UN IMMEN





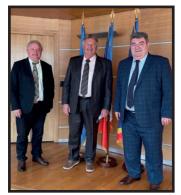


M. Michel Bonnus sénateur du Var, et les adjoints





M. Hubert Falco, maire de Toulon et Président de Toulon Provence Méditerranée, M. François de Canson , 3° vice président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARS et la préfecture du Var





M. Marc Giraud, président du Conseil départemental du Var et les services départementaux



M. Dominique Lain, président du SDIS et ses équipes

SE MERCI!





Yannick Simon, président de la Communauté de Communes Coeur du Var, et les équipes de tri à coeur



Les Comités Communaux des Feux de Forêts



Les sapeurs forestiers



La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

















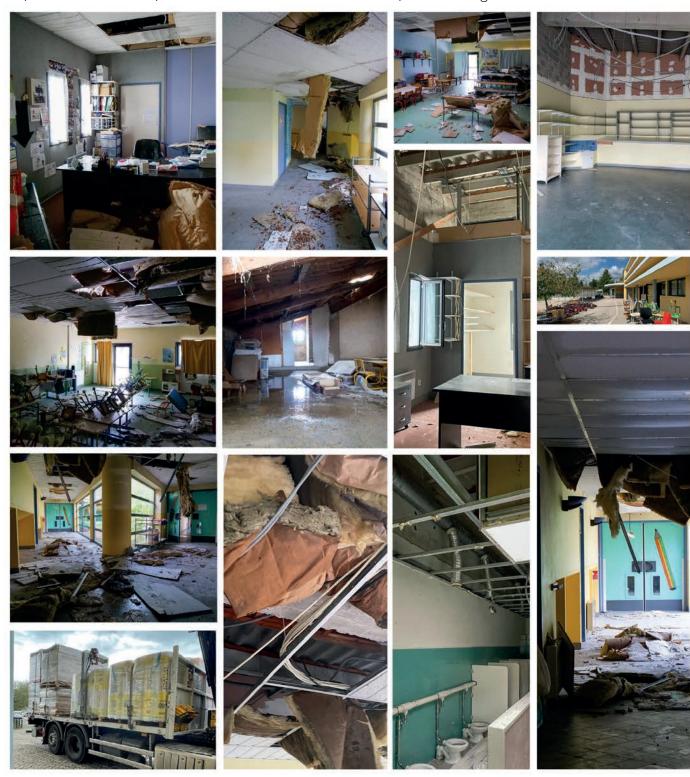


Zaf Aero ; LF Paysage ; SVES ; Lecasud pour la réception et le stockage des dons des Fournisseurs: (U10 de Thizy les Bourgs (69) ; La Bonneterie Centrale de Marseille ; Kindy ; Terre de marins) ; Emmaüs de Brienne; Orru ; Charlemagne ; les associations Jardin Soleil, Solcovar et Saint Vincent de Paul

écoles

Une rentrée particulière

Les trois écoles ont été touchées par le phénomène grêle - inondations et particulièrement l'école maternelle Alphonse Daudet. Les photos ci-dessous montrent bien l'ampleur des dégâts.



Lundi 6 septembre, ce sont les élèves des écoles élémentaires qui ont pu faire leur rentrée.





Grâce au travail intense de l'équipe éducative, des équipes municipales et des bénévoles, une école provisoire a pu être installée au complexe Berthoire.

Lundi 13 septembre, 193 enfants ont pu faire une rentrée toute particulière sous les regards attentifs de M. le Directeur académique du Var, M. l'Inspecteur d'académie de Garéoult, M. le Maire et Mme l'adjointe déléguée à l'éducation.



Cette situation exceptionnelle demande des ajustements permanents.

Des classes modulaires ont été installées.

Ces dernières ont été d'une part, prêtées par la Communauté de Communes Cœur du Var et d'autre part, louées par la municipalité ; de même qu'un modulaire avec 8 sanitaires.

L'assureur, qui a bien conscience de l'urgence de la situation met tout en œuvre pour une réhabilitation au plus vite.

Il s'agit d'abord d'enlever la laine de verre trempée, les rails, faux plafonds et luminaires afin d'accéder au toit pour en améliorer l'étanchéité et enfin, pour rénover l'ensemble du sol au plafond.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour que les enfants de l'école maternelle puissent avoir un repas chaud à compter du lundi 11 octobre 2021 et tiendra informés les parents de l'évolution de la situation.





administration communication | Festivités

Maison de Services Au Public

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre précédente édition, la Maison de Services Au Public a été inaugurée le 15 juillet 2021, en présence de nombreux administrés et personnalités.

L'agence postale communale est donc opérationnelle et cette nouvelle équipe d'employés municipaux formés aux différentes missions vous accueille :

- O du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 16h à 18h
- le samedi de 8h45 à 12h15.

Très prochainement d'autres organismes assureront des permanences et viendront ainsi élargir l'offre. Actuellement, un service de photocopies, de ventes de cartes postales et stylos à l'effigie de la commune sont disponibles.



Festivités #UnBelÉtéàPignans

Pour la période estivale, malgré un contexte sanitaire plus que particulier, la municipalité a maintenu sa volonté de faire vivre le village.

Ainsi du 12 juin, jusqu'au 12 septembre, les évènements se sont succédés.

12 juin - Fête des enfants

Nous avons débuté la période estivale avec l'organisation de la Fête des Enfants.

Des jeux gonflables, manèges et petits ateliers venaient animer cette journée bien remplie et clôturée par le spectacle « C'est la Fête » de la Compagnie Show Devant.

L'espace d'une soirée, nous avons été transportés dans le monde merveilleux des contes et histoires de notre enfance.

Une belle réussite pour cette première édition.

Cinéma en plein air

Pour les 4 séances prévues cet été dans le stade Patrick Astesana, les films suivants ont été projetés :

- 06/07 Les Bouchetrous
- ▶ 17/07 Le dernier voyage
- ◆ 21/07 Adieu les Cons
- 21/08 Jungle Cruise

Les plaids et chaises longues ont trouvé leur place sur notre belle pelouse pour le plaisir de tous.



Un Resto, une Conso, une Photo!

L'objet de ce concours de selfie, qui a duré tout le mois de juillet, était de prendre une photo dans les commerces du village en témoignage de notre soutien.

Les gagnantes sont Carole à la Baraque à Frites, et Barbara au Fork & Beaver. Elles recevront un panier garni.

Bravo à elles!



<u>1er juillet - Fête des Terrasses</u>

Nous avions à coeur de mettre à l'honneur nos terrasses pignantaises en ce jeudi 1er juillet 2021.

En partenariat avec la région Sud, les élus ont distribué aux commerçants des kits à l'effigie de cette fête (chapeaux, tabliers de cuisine, tee-shirts, gel hydroalcoolique, sous-verres...).

La Revue Brasil des Spectacles Lajoie (situés au Luc en provence) nous a offert une déambulation musicale batucada avec danseurs, dans la Grande rue, place des Armistices, rue Juiverie et la place Mazel de 19h à 23h. Joie et gaieté pour ce moment convivial.



14 juillet - Fête Nationale

Après une cérémonie sur la place des armistices, et des remises de médailles faites par le chef de corps de la caserne des pompiers de Pignans, un apéritif offert par la municipalité a été servi sur la place de la Mairie en compagnie de M. Dominique Lain, Conseiller Départemental du Canton du Luc et président du SDIS.



24 juillet - Marché artisanal nocturne sur la place des écoles

Plusieurs artisans et commerçants ont pu présenter leur produit à la population locale et aux touristes venus nombreux par cette belle soirée d'été.



28 août - Concert rock

Concert de reprises des grands tubes Rock des années 60 à 90. Dire Straits, Police, The Beatles, U2, Queen, avec le groupe Rock Lovers Cover Band.

4 septembre - Concert Tribute JJ. Goldman

Concert « Quand sa musique est bonne » en l'honneur de la carrière musicale de la personnalité préférée des Français avec la reprise de ses plus grands succès.

10 au 12 septembre - Fête foraine

Fête du village, en collaboration avec le Comité Officel des Fêtes



Une vie associative dynamique

Cet été, nous remercions aussi les particuliers et associations qui ont permis d'animer notre beau village avec notamment,

les 4 soirées d'été « Fantasmatik » organisées par Juste en Face sur différentes places et lieux du village,

- le gala de Danse du Studio Vibes organisé par le CLASP sur la place des écoles.
- l'exposition « Sur la Toile » du 13 au 20/08, peintures, gravures et photographies exposées à la salle Longo Maï,
- l'exposition d'une partie des créations de l'année par les élèves du centre aéré à l'école Pagnol,
- ▶ la Gratiféria de Jardin Soleil au BCPA
- le tournoi du Tennis Club Pignantais qui a connu un franc succès,
- les deux tournois gratuits ouverts aux jeunes organisés par le Basket-Ball Club Pignantais...

Un grand merci pour l'investissement et la contribution de toutes ces personnes pour "un bel été à Pignans".

Nouveau bureau pour le Comité Officiel des Fêtes

Après de longues années en tant que présidente, Joëlle Degrandy (qui avait succédé à son mari Claude) et une grande partie du bureau cèdent leurs places en ce mois de septembre.

Un grand MERCI à cette équipe pour son travail, son investissement et sa contribution bénévole dans l'animation de notre beau village.

La relève est assurée et c'est Pierrick Roumanet qui a été élu en tant que nouveau président.

La nouvelle équipe a déjà pu organiser, avec succès, la fête locale de cette année, bienvenue à elle !

Nouvelles coordonnées : pignans.cof@gmail.com - 07 49 18 09 94





enfance | éducation

Du fait de la pandémie, les personnels des écoles ont appliqué scrupuleusement les différents protocoles imposés qui se sont succédés. Nous tenons à saluer l'adaptabilité et la disponibilité ;

Les activités proposées ont été réduites. Cependant il y a tout de même pu avoir une initiation Escrime pour les élèves de CM2 sur le temps méridien.

Pour la rentrée, des achats et des travaux ont été entrepris. La municipalité a acquis, entre autres, pour les deux écoles élémentaires, deux totems de distribution de gel hydroalcoolique. Les toilettes ont été équipées de poubelles spéciales pour « les besoins des jeunes filles ».



Cours d'escrime à Giono

Cantine

Concernant la cantine, une réunion avec le prestataire « Terres de Cuisine » a eu lieu. Des changements importants ont été décidés à propos des menus et des quantités, suite aux nombreuses demandes des parents et enfants.

Les produits utilisés par le prestataire comportent bien des produits bio et des produits en cycle court, nous vous invitons à télécharger l'application.

Formations

Dans le cadre de la formation des agents municipaux, nous félicitons Samuel, Séverine et Laura pour l'obtention du diplôme BAFA ainsi que Tabatha qui en a validé la première partie.

Nous avons également procédé à la stagiairisation des postes précaires.

Application Terres de Cuisine

Accédez directement aux menus de vos enfants, à la composition des plats, aux allergènes et aux produits labellisés, avec l'application Terre de Cusine. Télécharger l'application « TerresdeCuisine » (sur Google Play et App Store) ou flashez ce QR code

- ajoutez un restaurant (icône « + »)
- renseignez le mot de passe : D12!Ds



Comme nous vous l'avions annoncé sur le dernier bulletin, le service jeunesse a été doté d'un logiciel permettant l'inscription à la cantine et aux activités périscolaires directement sur internet.

Nos agents sont en cours de formation, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Bons scolaires et sécurisation

Enfin, comme chaque année les coupons des bons scolaires sont distribués depuis début septembre.

Lors du conseil municipal du 5 juillet, il a été acté que les bons seraient d'une valeur de :

- 25€ pour les collégiens et lycéens
- 35€ pour les étudiants

Valables dans les magasins suivants :

Carrefour market de Pignans, Intermarché de Carnoules, Leclerc et Leclerc culture du Luc.

Un bracelet réfléchissant est également offert aux enfants pour les sécuriser lors de leurs trajets piétons jusqu'au car de ramassage scolaire.



Périscolaire

Lors du conseil municipal du 19 avril 2021, de nouveaux tarifs concernant les services périscolaires et la révision du règlement intérieur ont été votés. Cette démarche, accompagnée par la CAF, prend désormais en compte le quotient familial des tranches horaires.

Par exemple, une famille avec 2 enfants aurait payé pour une semaine de périscolaire matin, soir et journée du mercredi avec un quotient familial de 1250€ :

● en 2019 - 2020 : (2.2€ matin x 2 + 2.5€ soir + 19€20x2 mercredi) = 47,80€ ● en 2020 - 2021 : (1.8€ matin x 2 + 2.2€ soir + 12€ x 2 mercredi) = 32,00€

QUOTIENTS FAMILIAUX		CANTINE	CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI			PÉRISCOLAIRE DU MATIN Plage d'accueil de 6 h 45 à rentrée des classes		PÉRISCOLAIRE DU SOIR Plage d'accueil de sortie des classes à 18 h 30		
CL	TRANCHES	PRIX DU REPAS	Tarif demi journée sans repas	Tarif demi journée avec repas	Tarif journée complète avec repas	The state of the s	Tarif pour une arrivée à partir de 6 h 45	Tarif pour un départ avant 17 h 15	Tarif pour une arrivée après les APC soit 17 h 15	Tarif pour un départ après 17 h 15
Α	< 500	3,20 €	- €	3,20 €	3,20 €	0,70 €	1,40 €	0,90 €	0,90 €	1,80 €
В	de 500 à 999	3,20 €	2,15 €	5,35 €	7,50 €	0,80€	1,60 €	1,00 €	1,00 €	2,00 €
С	de 1000 à 1499	3,20 €	4,40 €	7,60 €	12€	0,90€	1,80 €	1,10 €	1,10 €	2,20 €
D	de 1500 à 1999	3,20 €	5,90 €	9,10 €	15 €	1€	2,00€	1,20 €	1,20 €	2,40 €
Ε	2000 et plus	3,20 €	7,40 €	10,60 €	18 €	1,10 €	2,20€	1,30 €	1,30 €	2,60 €

SURFACTURATION	Cantine Joker ALSH DU MERCREDI		PÉRISCOLAIRE DU MATIN	PÉRISCOLAIRE DU SOIR	
Enfant non inscrit ou hors délai	6,40 €	majoration de 50 % du tarif appliqué	majoration de 50 % du tarif appliqué	majoration de 50 % du tarif appliqué	
Enfant non récupéré à 18 h 30				Pénalité forfaitaire de 6 € en plus du tarif	

Tarifs adultes	2.00.0	
(enseignants, élus, municipaux)	3,80 €	

Accueil de Loisir Sans Hébergement

Le 30 juin, avant les "grandes vacances" les enfants du centre aéré ont exposé devant l'école Marcel Pagnol, une partie des créations réalisées toute l'année.





sécurité | environnement

Stationnement

Création d'un nouveau parking de 10 places en zone bleue, situé rue Récluse.

Rappel : le disque bleu européen sera obligatoire dans cette zone.

De plus, le conseil municipal du 19 avril 2021 a délibéré pour acquérir deux parcelles supplémentaires pour créer des places de stationnement en location et d'autres en stationnement libre. Projet à suivre...





Une place Transports De Fonds a été tracée devant la Maison de Services Au Public, place Mazel.

Cette place est réservée EXCLUSIVEMENT aux véhicules de transports de fonds ou de métaux précieux, jour et nuit, 7 jours sur 7.

Le stationnement et l'arrêt (même si vous restez au volant) sont interdits et sont considérés comme très gênants.

Toute violation de l'article R417-11 du code de la route entraîne une amende de 4e classe, soit 135€ sans minoration possible.

Vous nous signalez régulièrement des véhicules épaves sur le territoire communal. Depuis le 1er janvier 2021, sachez que plus de 20 véhicules, dont 3 caravanes, ont été retirés et classés comme épaves. Leurs destructions impactent le budget communal.

Équipement police municipale

Après avoir obtenu l'autorisation préfectorale, des caméras-piéton équiperont bientôt l'équipe de la police municipale. Cet équipement est une caméra mobile qui permet de procéder à un enregistrement audiovisuel.

Le traitement des données enregistrées par la caméra a pour finalité la prévention des incidents au cours des interventions, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, mais aussi la formation et la pédagogie des agents.

Les policiers et autres dépositaires de l'ordre public font un métier à risque. Ils sont confrontés quotidiennement à la violence. Cette solution de caméra mobile d'intervention vise à aider les agents, mais surtout à prévenir des incidents lors d'interpellations ou de contrôle.

Police Municipale

Nous saluons l'arrivée de Sébastien VEZZARO, Agent de Surveillance de la Voie Publique, qui est venu renforcer l'équipe de la Police municipale pour la période estivale.



Protection animale



La municipalité s'est rapprochée de la fondation 30 Millions d'amis en raison de son expertise reconnue et de son savoir - faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres. La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans. Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation qui stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc.

C'est pourquoi la municipalité a signé une convention, après avoir délibéré en conseil municipal du 17 mai 2021 où la commune s'engage à 50 % des frais, tout comme la fondation.

Lapins

Les 5 et 6 août, la fondation Brigitte Bardot est venue en aide à un particulier dépasser par la reproduction de ses lapins. Ses derniers envahissaient les terrains avoisinants privés et le stade communal, beaucoup malheureusement ont été écrasés à la vue des enfants sur le trajet de l'école. Même si c'est un plaisir de voir des lapins en liberté, ils peuvent engendrer des dégâts et il en va de la responsabilité municipale en termes de sécurité et salubrité publiques.

Van Fourrière canine

Une nouvelle convention fourrière a été signée suite au conseil municipal du 17 mai avec « L'identité canine de Garéoult » avec la garantie d'une prise en charge et du suivi de l'animal (passant sous statut associatif si non récupéré par ses propriétaires, donc pas d'euthanasie).

Sapeurs forestiers

Merci aux sapeurs forestiers qui veillent sur la commune. Sans leur intervention, le 22 août, c'est le massif des maures qui aurait brûlé.

Leur vigilance et intervention rapide ont permis à ce que le feu de véhicule sur l'autoroute soit rapidement pris en charge.





urbanisme | agriculture économie

Assainissement

Les services de l'état nous ont informés que le système d'assainissement de la station d'épuration est défectueux depuis plusieurs années. Le réseau d'eau de collecte est saturé par des eaux parasites depuis ... 2016!

Cette situation catastrophique est connue depuis plus de 5 ans et pour autant rien n'a été entrepris. Il nous importe de vous informer de l'état dans lequel est le village et des tâches que nous avons à accomplir.

De plus, l'état du château d'eau est également à déplorer.

Cette construction destinée à entreposer 1000m3 d'eau présente des défaillances importantes. Des travaux vont être prévus par VEOLIA.

Enfin, le dossier de l'aire phytosanitaire est en cours. Un cabinet est mandaté pour monter le dossier de consultation des marchés publics.

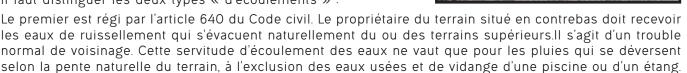
Les Eaux de ruissellement

Le jardin de votre habitation située en contrebas de celle de votre voisin se retrouve inondé à chaque orage ou pluie intense ? Voici comment réagir pour que cela cesse.

Vous devez recevoir les eaux de ruissellement qui s'écoulent du ou des terrains supérieurs au vôtre.

Cette obligation ne s'applique qu'aux eaux de pluie qui s'écoulent naturellement selon la pente du terrain, c'est-à-dire sans que votre voisin y ait contribué. Elles ne comprennent pas les eaux usées (tout-à-l'égout).

Il faut distinguer les deux types « d'écoulements » :



De plus, la main de l'homme ne doit pas avoir contribué à ce débordement. Si, par exemple, votre voisin a réalisé des travaux de drainage aggravant l'écoulement naturel, vous êtes fondé à saisir la justice pour lui imposer de mettre fin à cette aggravation (Cour de cassation, 29 septembre 2010, n° 09-69.608).

Hormis ces exceptions, vous ne pouvez pas vous retourner contre votre voisin, même si le ruissellement cause des dommages à votre propriété.

En revanche, pour le second type d'écoulement, l'eau qui provient des toits, la loi exige du propriétaire qu'elle soit dirigée sur son propre terrain ou sur la voie publique.

Il ne peut pas la laisser se répandre chez ses voisins. Pour l'obliger à procéder aux aménagements nécessaires, il vous suffit d'invoquer l'article 681 du Code civil.

En cas de litige

Si vous ne parvenez pas à vous parler, il est conseillé d'adresser au propriétaire du terrain voisin un courrier recommandé avec accusé de réception relatant les faits, et accompagné des arguments et preuves pour étayer votre propos (références juridiques, photos, etc.).

Si vous n'obtenez pas gain de cause avec le courrier, il est obligatoire de tenter une autre démarche, à l'aide :

- O d'un conciliateur de justice (procédure est gratuite).
- O d'une médiation : Démarche amiable de résolution d'un litige. Le médiateur tente d'établir un dialogue entre les personnes en litige pour qu'elles parviennent elles-mêmes à un accord (démarche payante).
- d'une procédure participative : Démarche amiable de résolution d'un litige qui repose sur la signature d'un contrat écrit par lequel chacun s'engage à rechercher un accord dans un certain délai.

Le recours à un avocat est obligatoire (démarche payante avec recours à un avocat).



En cas d'échec, vous pourrez alors saisir le tribunal dont dépend le terrain concerné.

Conciliateur pour la commune de Pignans :

Mairie de GONFARON - Avenue de 8 Mai 1945 - 83590 GONFARON

Tel: 04 94 78 30 05 - Uniquement sur rendez-vous. Permanence le lundi de 9h à 12h

Les Avocats

Vous trouverez une liste exhaustive d'avocat en fonction du problème rencontré à l'adresse https://www.cnb.avocat.fr/annuaire-des-avocats-de-france

Le tribunal à saisir

Tribunal de proximité de Brignoles

174 Route du Val RD 554 - 83170 Brignoles Tel : 04 94 69 63 83 Fax : 04 94 69 00 89

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) Dispositif d'accompagnement face aux risques d'inondation

Le 8 septembre 2021, le SMBVG a mis en place un dispositif d'accompagnement des propriétaires de logement pour la réduction de la vulnérabilité de leur bien face aux risques inondations.



Pour les six prochaines années, dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), le SMBVG lance un dispositif d'accompagnement des habitants en zone inondable.

Les propriétaires de logements résidant en zone inondable (débordement de cours d'eau, ruissellement, submersion marine) et située dans le périmètre du PAPI du Gapeau peuvent bénéficier gratuitement (prise en charge totale par le syndicat) et sans condition de revenus :

- D'un diagnostic personnalisé de la vulnérabilité de leur logement face aux risques d'inondations. Suite à la visite de diagnostic de leur logement par le prestataire agréé OSGAPI, un rapport leur est remis identifiant les mesures recommandées à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité de leur logement.
- D'un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre des mesures recommandées (jusqu'à 80 % sans condition de revenus)

Pignans rentre dans le cadre de ce dispositif. Inscriptions par internet sur https://www.smbvg.fr/nos-actions/ demarche-vulnerabilite/ ou par téléphone au 04 98 16 36 00



travaux

Voiries

Rue des cliquesses, rampe pour les personnes à mobilité réduite, accès au parc pré des aires, abribus avec la Communauté de Communes du Coeur du Var.

Espaces verts et salles municipales

Les façades de l'Hôtel de Ville, et de la salle Longo Maï ont été fleuries.

Des travaux ont été engagés dans les salles du 1^{er} étage du Vieux Moulin. La charpente a été refaite, ainsi que l'électricité, peinture et installation de climatisation.

Lors de l'été 2021, le sol du rez-de-chaussée de la crèche a été rénové et des tonnelles anti-UV ont été posées (et malheureusement endommagées quelques jours plus tard par les intempéries).





action sociale | solidarité

Atelier marche active

L'atelier marche, en partenariat avec l'ASEPT (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires), a eu lieu sur 5 séances courant mai

L'atelier nutrition, porté par la même association se fera sur inscription à la rentrée.

Durant l'été, les membres du CCAS se sont chargés de maintenir le lien avec les personnes isolées ou signalées, notamment lors du déclenchement de l'alerte Canicule niveau 3.

Chaque fois, cela est un vrai plaisir d'échanger physiquement ou lors d'un appel avec les administrés.

Nouveaux bureaux pour le CCAS

L'accueil du CCAS s'effectuera à la Maison des Services Au Public dans un futur proche, et non plus à l'hôtel de ville pour une amélioration de la prise en charge.

Gestion des inondations

Durant les inondations, l'équipe a pu joindre l'intégralité des personnes déclarées comme isolées.

Cela a permis de recenser les besoins urgents.

Le lendemain, alors que la consommation de l'eau a été stoppée par souci de précaution, la liste de personnes du CCAS a été appelée de nouveau.

Des packs d'eau ont été portés aux domiciles des personnes ne pouvant pas se déplacer.

Les membres du conseil d'administration du CCAS se sont mobilisés pour recenser les besoins des sinistrés et les mettre en relation avec les associations qui recueillaient des dons.

Il a fallu reloger de manière temporaire ou définitive une cinquantaine de personnes.

L'équipe du CCAS tient à remercier tous les intervenants volontaires, mais aussi l'association SOLCOVAR qui a réalisé un travail considérable et a pu subvenir aux besoins de nombreuses familles.





Colis de Noël

Concernant les colis de Noël, les membres du conseil d'administration du CCAS ont décidé de modifier ce qui se faisait jusqu'alors.

En effet, nous commandions des colis pour les personnes éligibles (personnes de plus de 70 ans domiciliées sur la commune), mais beaucoup de personnes le refusaient ou ne venaient pas récupérer ce colis malgré nos sollicitations.

Afin d'éviter le gaspillage et les dépenses inutiles, nous procéderons cette année à une distribution sur inscription.

Pour 2021, il s'agira d'un bon d'achat dans une enseigne alimentaire.

Nous vous proposons donc de remplir le bulletin d'inscription qui se trouve page 19.

Il est à retourner impérativement avant le 5 novembre 2021, et la distribution est prévue courant décembre.



Noël du CCAS *

Formulaire d'inscription pour recevoir un bon d'achat de Noël

- Accessible aux personnes de plus de 70 ans domiciliées sur la commune
 - O Pour les couples, merci de remplir les informations pour les deux
- O Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent



Nom(s):	Prénom(s) :
---------	-------------

Date(s) de naissance :

Adresse:

Téléphone : E-mail :

Fait à

eSignature





culture | sport vie associative

Réunion des associations

Les associations ont été reçues le 30 août pour faire un point sur l'année 2021/2022 que nous espérons plus riche en développement des activités associatives.

Accès aux installations

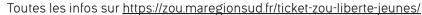
À l'heure où nous écrivons ses lignes, l'accès aux Établissements Recevant du Public est soumis au pass sanitaire depuis le 9 août ; cette règle s'applique également dans les infrastructures sportives, en intérieur et extérieur, que ce soit pour un évènement ou un entraînement pour toutes les personnes de plus de 18 ans et pour les adolescents de 12 à 17 ans à compter du 30 septembre 2021.

Annulation des semaines sportives

Les semaines sportives prévues pendant les vacances de printemps ont dû être annulées en raison des protocoles dus au covid. Nous ne manquerons pas de renouveler cette animation, si la situation sanitaire le permet, aux vacances d'automne.

Bons plans jeunes

Du 1er septembre au 31 décembre 2021, les bus et trains ZOU! sont GRATUITS pour les jeunes de 18 à 26 ans, domiciliés en région Sud avec le Ticket ZOU! Liberté Jeunes (hors transports scolaires et dans la limite des places disponibles).





e-PASS Jeunes

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous êtes inscrit.e à la mission locale Dracénie Coeur du Var ?

Demandez votre attestation d'inscription auprès de votre conseiller.ère

- Draguignan 04 94 50 97 00
- ▶ Le Luc 04 94 50 97 15 01

En demandant votre carte e-PASS JEUNES, vous bénéficiez de 80 € pour vos loisirs culture et sport + bons plans.

*voir conditions d'éligibilité sur le site : https://e-passjeunes.maregionsud.fr/



Formulaire à retourner impérativement avant le 5 novembre 2021.





Par voie électronique en adressant les informations à ccas@pignans.fr avec pour objet Inscription CCAS - Bon d'achat de Noël.

o en main propre ou par voie postale à Inscription CCAS - Bon d'achat de Noël Centre Communal d'Actions Sociales

Hôtel de ville
7 place de la mairie
83790 Pignans





Festi' jeunes 2021 : "Le Festi'jeunes contre attaque"

Le 3 juillet dernier avait lieu le festi' jeunes. Il s'agit de la quatrième édition de ce festival dédié aux 11 à 18 ans, et organisé gratuitement par le Pôle jeunesse de la Communauté de Communes Cœur du Var.

Une véritable réussite pour cette journée qui a rassemblé 140 jeunes à Puget-ville.

Merci aux élus de la municipalité d'avoir accompagné et encadré nos jeunes pignantais tout au long de la journée. Voici quelques instants capturés en photos (*©Coeur du Var*)





Journée des associations

La journée des associations a eu lieu samedi 11 septembre sur le stade de foot Patrick Astesana.

Déplacée suite à la relocalisation temporaire des maternelles à Berthoire, la configuration du stade a également permis de pouvoir respecter le protocole sanitaire. Des tests antigéniques étaient réalisés gratuitement à l'entrée pour les personnes non-vaccinées.

Nous avons été honorés par la présence de la députée Sereine Mauborgne, et du Vice-Président du Département, Conseiller Départemental du canton du Luc et Président du SDIS, Dominique Lain.

Une belle journée ensoleillée à la découverte des activités culturelles, sportives et de loisirs de la commune. Comme l'an passé, une paëlla géante était proposée pour la restauration du midi.





Gestion du domaine public

Matériel

Nous avons investi dans un désherbant thermique (à air chaud), écologique pour détruire les mauvaises herbes plus facilement sur les trottoirs, dans les rues du village ainsi qu'au cimetière.

Collecte des déchets

Après constat des différents point de collectes des déchets sur la commune, certains ont été déplacés (chemin du Fège), voire supprimés (route de Flassans), ne pouvant multiplier le nombre de bacs faute de place, et qui malheureusement devenaient des décharges sauvages, différentes mesures ont été prises. La communauté des communes a augmenté la fréquence de ramassage des points de collectes, nous a mis des bacs neufs de contenance plus élevée, et malgré toutes ces mesures, les dépôts hors des bacs sont permanents ainsi que les encombrants laissés aux 4 coins des rues sans prise de RDV, les dépôts de gravas et déchets verts non putrescibles disséminés le long des chemins.

Ces actions dues à l'incivilité des personnes non respectueuses des points de collecte, qui ne sont ni des déchetteries ni des points de ramassage de monstres, amènent la communauté des communes à mettre en place des rotations journalières pour enlèvement des encombrants. La commune demande à la police municipale ou aux employés communaux des repérages de points dits « sensibles » au déversement de gravas et autres détritus. Toutes ces mesures ont un coût, qui vont impacter notre taxe d'ordures ménagères alors que, pour rappel la déchetterie est ouverte tous les jours de la semaine sauf le mardi et samedi après-midi et que chaque dépôt de particulier est GRATUIT. Chaque commune va devoir s'équiper de caméra volante, de rondes de surveillance supplémentaires, afin de sanctionner les contrevenants.

Chacun peut y mettre du sien en posant sa poubelle DANS LES BACS et pas devant, de refermer les couvercles pour respecter les habitants alentour ou de faire quelques mètres de plus ou simplement le tour des conteneurs qui ont 4 compartiments séparés.

Clocher de l'église

La municipalité a fait appel à une société pour cette prestation particulière de salubrité publique.

Cette société a commencé par nettoyer les éléments et retirer les fientes de pigeons du sol et des cloches.

Des filets anti-pigeons ont ensuite été installés. Ils ont pour but d'éviter toutes intrusions de volatiles.

L'église retrouve l'intérieur de son clocher propre, désinfecté et surtout inaccessible aux pigeons.



Composition du nouveau bureau de la Réserve Communale Sécurité Civile ou Comité Communal Feux de Forêts CCFF

Président de droit : Fernand BRUN Président délégué : Olivier BLANC

Adjoints: Gilles ALLIONE, Pierre CARLI, Henri MERLATTI

Secrétaire : Franck GAUTIER

Conseiller technique Prévention : Claude Buccaïoni Représentant du Conseil Municipal : Patrick ROSSI Représentant de Police : Jean François HERAUD Conseillère technique Sanitaire Médical : Marylène DEZ



Initiatives jeunesse : Mise en lumière d'Emma pour l'organisation de ramassage des déchets

Emma, 16 ans, en terminale option cinéma au lycée de Lorgues effectue un service civique avec l'association Cycle académie, section de Pignans. Sa mission est de sensibiliser la population à la protection de l'environnement. Tous les lundis du mois d'août, elle a su fédérer autour d'elle, un groupe de volontaires pour ramasser les déchets aux bords des routes.

L'action est soutenue par la Communauté de Communes Coeur du Var qui a fourni les sacs et les pinces de ramassage.

Nous remercions Emma et tous les bénévoles venus l'aider dans sa démarche (© photo Xavier Perez)





Mise à l'honneur : Christophe DENIS

Le 12 juillet, le chef de centre Christophe DENIS a quitté la caserne de Pignans pour la Martinique.

La municipalité le remercie pour son dévouement et son implication dans la vie du village et lui souhaite de joyeux moments professionnels et familiaux.

C'est désormais Christian Cutaïa qui prend la suppléance du centre d'incendie secours du village auprès de qui la municipalité renouvelle ses vœux de confiance.



mot be l'opposition

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.

Pignantaises, Pignantais, Nous espérons que malgré le contexte la rentrée s'est bien passée!

Nous avons une pensée pour tous les sinistrés des inondations et saluons la solidarité des habitants et associations. Nous avons essayé de vous aider au mieux, avec nos bras, mais aussi nos connaissances dans vos démarches ou pour renseigner sur les différentes problématiques liées aux ruisseaux.

Depuis l'élection municipale, notre ligne de conduite est d'être une « opposition » constructive. Par exemple, l'accord unanime pour la Maison des Services Au Public, une nécessité évidente pour tous.

Elus, nous sommes soucieux de défendre les intérêts de notre beau village et de tous nos concitoyens. Toute décision doit résulter d'un équilibre entre un besoin et un coût. D'où nos craintes concernant l'achat pour presque 1.200.000 € de terrains naturels et agricoles en partie sur Carnoules sans compter les travaux et les frais d'entretien, quand les prêts votés pour l'année 2021 sont déjà insuffisants. Allons-nous nous endetter sur 40 ans ? N'a-t-on pas d'autres urgences dans la commune ? En un an, 9 recrutements (+12%) : sur quels critères ? Quel sera l'impact sur nos impôts ? Nous attendons des réponses que la municipalité ne nous transmet pas ; lors du conseil municipal du 10 août, le Maire nous a même interdit de l'interroger. Mais ce 24 août, nous a rappelé que ces mesquineries sont insignifiantes, car « Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion ». (Victor Hugo)

Naissances

AGUILERA BRACCO Sacha * BEGLOT Lucien * BIDEGARAY Nino * BLUKER Erwan * BOUDRAA Lina * BOUMAHRAZ Lilia * BOURAOUI Elina * BRISSON Lexie * CARELLO Charlie * CATELLI Aimie * CLARISSE Anoa * CUETO Lyna * CUNAT BEVELACQUA Gioia * CZERNIK Giovanni * DALLEU DEWANNAIN Ayden * D'ANGIO BLANC Adèlie * EWERTOWSKI Nathanaël * FLORENTIN LE PORH Maëlys * FOUQUIER Ayden * FOURGEREAU Aeryn * GARÉ Marius * GERVASONI Emma * GHAOUCH Kamila * GROSSO Elon * HAYOIT Marceau * HDIFI Ayline * HONORAT CASCIO Lino * HOTTELARD Luca * JACQUIN ANUS Lucie * MARIGLIANO PLUQUET Lucyana * PECH GÉRARD Leeroy * PUSKAS Jade * QUIEVREUX SEBE MEKE Joachim * RENÉE Soel * TEYSSIER Loucas * VU VAN Leya

Décès

ABBONA Jean
AMANN Marthe
BARZASI Marc
BERNARD Jean-Marie
BLANC Simone
BONHOMME Rodolphe
CARATI Bernard
CATELLI Marie
CLANCE Didier
CRÉTIN Jacques
DIAZ VELASCO Maria
EXCOFFIER JeanPierre
FRAZZA Pierre
GAILLARD Edmond
GOUIRAND Marie
GRENET Corinne
GUETTA Sylvain
HILD AnneMarie
HUTIN Henri
LEGRAND Marie-Laure
MICHEL Ginette
MONTAPAGANO Andrée
MOUGENOT Yves
MOUSSA Joseph
PELTIER Yvonne
PIERRON Jeanne
RODRIGUEZ José
VIANO Yvette
ZUCCHELI Roseline

Mariage

ANIORTE Laura & GORET Romain ♥ ARNAL Angèle & KUSOSKY Rémy ♥ BAUDRAN Anaïs & JOLY Fabien ♥ BEDU Virginie & DONATONE Franck ♥ BERFROI Marie & DEURVILHER Bryan ♥ CHANUT Laurence & GAUDIN Patrick ♥ CUNIN Charlène & DEGEORGES Ronald ♥ DÉTRAIN Marie-Germaine & PRUD'HOMME GIlles ♥ GÉRARD Déborah & PECH Jean-Michel ♥ HOURLIER Emilie & BLANCHOUD Damien ♥ LAHAIS CAZALÉ Corinne & BRIASTRE Olivier ♥ LE STÉON Sophie & SERRAT Renaud ♥ OUSSADIT Amélia & MIMAULT Yohann ♥ PEI TRONCHI Florence & CHATELAIN Arnaud ♥ SANDOR Elisabeta & ONICA Cristinel ♥ SERRE Nathalie & LIEVRE Philippe ♥ VANSEVEREN Sophie & SINA Gérald ♥ WASMUTH ERICSON Isabelle & DUNNETT Alexander ♥ WATISSE Timothée & PEI TRONCHI Jérémie

L'ancrage provençal

Retrouvez dans chaque bulletin municipal une chronique sur l'ancrage provençal de notre commune réalisée en collaboration avec L'escola dei inferns - cours de langue provençale à Pignans.

Uei, a plòugut dins lo tantost.

Plueia benvenguda estent la secaressa

Cieù plombat de nieulàs espès qu'espès

Suc dei Mauras cobert d'una nivolada

grisassa e blanquinela. Vertadiera la dicha

"Quora Nòstra Dòna a lo Capèu pren ton mantèu e va t'en lèu."

olor caracteristica de la terra banhada d'aiga : PETRICHOR

L'oart dau B.P.C.A es estat ben aseigat

Aujourd'hui, il a plu dans l'après-midi

Pluie bienvenue vu la sécheresse

Ciel plombé de de gros nuages très épais,

Sommet des Maures couvert d'une nuée

Grisâtre et blanchâtre. Authentique le proverbe

"Lorsque notre dame a le chapeau prends ton manteau

et vas-t-en vite"

Odeur caractéristique de la terretrempée d'eau : PETRICHOR

le jardin potager du BPCA a été bien arrosé.

NB : PETRICHOR : odeur de la terre mouillée.

OART : prononcé Our. C'est en Provençal maritime le jardin potager. En provençal rhodanien c'est ORT. (Cf. Horticole.)

www.pignans.fr















sur votre mobile éco-citoyen (écoles, travaux...)

TOUT **PIGNANS** DANS VOTRE POCHE

Devenez un Consultez les éco-citoyen menus de la cantine

